

vait une voluptueuse fierté, agréablement entretenue par les applaudissements, en lisant à ses amis de l'académie réunis autour d'une table copieuse une subtile dissertation sur les souliers à la poulaine, la lune, ou le mélange des couleurs dans la peinture.

Messire Lacroix dut faire coups sur coups plusieurs voyages à Paris, solliciter de nombreuses audiences, accumuler démarches sur démarches. Monsieur de Gournay semblant se désintéresser du projet, le grand obéancier de Saint-Just s'adressa à l'intendant général des bâtiments royaux et manufactures, Monsieur le marquis de Marigny, le frère de la Pompadour ; Oudry, paraissant prendre fait et cause pour les opposants, il en appela au célèbre peintre Lépicié, qui trouva son projet plein de justesse et de sagacité. Mais les pourparlers traînaient en longueur et l'entreprise n'aboutissait pas.

Alors messire Lacroix eut une idée géniale.

Le premier projet portait que les frais nécessités par l'école, soit environ 3.660 livres, seraient pris sur les droits que le consulat levait sur les étoffes de soie. Devant les difficultés apportées à l'exécution de leur projet, le chanoine et ses amis, avec une généreuse habileté, décidèrent de créer l'école sur leurs propres deniers, persuadés que des subsides sur les fonds publics seraient moins difficiles à obtenir pour une œuvre déjà existante que pour une œuvre à créer.

Le 16 septembre 1756, l'obéancier de Saint-Just pouvait écrire avec une juste fierté et quelque peu d'amertume à l'intendant général des bâtiments royaux et manufactures(1) : « Monsieur, j'eus l'honneur de vous écrire, il y a trois ou quatre ans, au sujet d'une académie de dessin dont je suivais alors l'établissement dans cette ville ; mes soins à cet égard ont eu peu de succès et le zèle que je marquais pour la perfection de cette partie des arts a rencontré bien plus d'obstacles que de secours : je ne m'en suis pas rebuté, et présumant qu'il serait peut-être plus facile un jour de décider le ministère à soutenir en forme d'école ce qui n'en serait pendant quelque temps qu'un essai, j'ai engagé, Monsieur, un petit nombre de citoyens amateurs à subvenir aux frais du modèle, de l'appartement et de ce qu'entraîne après soi

---

(1). L'intendant Bertin.